



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°24

Réunion du : **vendredi 29 novembre 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

SENIORS - CHAMPIONNAT

28222506 CHOISY LE ROI AS / NOISY LE SEC B.93 du 01/12/2024 (R2/C)

Courriel de l'AS CHOISY LE ROI et attestation de la Direction des Sports de la Ville de VITRY SUR SEINE informant du prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 1^{er} décembre 2024 à 17h30, sur le stade Roger COUDERC à VITRY SUR SEINE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de NOISY LE SEC B.93 devant parvenir au plus tard le vendredi 29 novembre 2024 à 17h00.

U17 - CHAMPIONNAT

515 348 ROISSY EN BRIE US (R3/C)

Courriel de l'US ROISSY EN BRIE informant du retrait de son équipe en Championnat U17. Le championnat ayant débuté, cette équipe est déclarée forfait général.

U16 - CHAMPIONNAT

28217550 SAINT OUEN L'AUMONE AS 21 / NEUILLY SUR MARNE SFC 21 du 01/12/2024 (R2/B)

Demande de l'AS SAINT OUEN L'AUMONE pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, vu le motif invoqué.